



MAIRIE de LUC-SUR-AUDE

AUDE

Code Postal : 11190

Téléphone : 04.68.74.01.55

Télécopie : 04.68.74.01.55

Conseil municipal du	10-4-2019
Convocation du	6-4-2019
Conseillers en exercice	11
Conseillers présents	7
Président	Pons JC
Secrétaire	Reinhold Von Essen Pat

Présents :

Dargère Hedy 1° adjoint, Falconner Heather, , Pons Jean Claude, Maire, Reinhold von Essen Patricia, 2° adjointe et Alexandre Brigitte, Moreno Parfait, Marc Morin

Excusés

Isabelle Piel .

Pouvoir

Julie Rausher (a donné pouvoir à Jean Claude Pons)

Marion Bifante (a donné pouvoir à Hedy Dargère)

ORDRE DU JOUR

1. Budget 2019 de l'eau

La proposition budgétaire est la suivante, en cohérence avec le débat d'orientation budgétaire :

Dépenses de la section d'exploitation : 56 828€

Recettes de la section d'exploitation: 55.758€

Dépenses de la section d'investissement :29.251€

Recette de la section d'investissement : 24 339€

Nous étions l'année dernière juste en section d'exploitation, une partie des charges de personnel ayant été affecté au budget général. Afin de rétablir l'équilibre Mr le Maire propose une augmentation modérée du prix de l'eau et de l'assainissement.

Une augmentation est proposée de 5%, qui s'appliquera au 1/1/2020 ; le prix actuel est de 1.57€ pour l'eau et 1.19€ pour l'assainissement, soit 2.76€ au total, il s'établira donc à 1.65€ pour l'eau et 1.25€ pour l'assainissement, le prix de l'abonnement reste inchangé.

Section des dépenses : aucun nouvel investissement est prévu, hors ceux engagés en 2018 et qui s'achèvent en 2019. Ainsi, des travaux pour 43 000€ sont prévus (extension du réseau d'eau 20 000€ et 23 000€ de reliquat de travaux à finir de payer)

Nous remettons à plus tard l'achat d'un surpresseur de secours (30 000€).

Le conseil municipal adopte le budget de l'eau à l'unanimité.

Le conseil municipal adopte l'augmentation de prix de l'eau de 5% à l'unanimité.

2. Budget lotissement de "Coutieux"

Le président expose les chiffres du budget " Coutieux"

Exploitation: dépenses de la section de fonctionnement 462016€

Recettes de la section de fonctionnement : 468169€

Dépenses de la section d'investissement :147 999€

Recette de la section d'investissement : 254 810€

Dans le projet " Coutieux" il y a deux grands axes d'investissement : l'achat et la réfection des 3 maisons, l'achat des autres terrains et leur aménagement. C'est cette partie du projet qui est prise en compte dans le budget du lotissement de Coutieux. Les recettes sont le produit de la vente des lots, les dépenses sont les aménagements et procédures à réaliser avant la mise en vente des lots. Mr le Maire attire l'attention du Conseil sur l'ampleur de ce budget par rapport au budget communal.

Le conseil municipal adopte le budget Coutieux à l'unanimité.

3. Budget Photovoltaïque

Le président expose les chiffres du budget du toit photovoltaïque du foyer

Dépenses de la section d'exploitation :11658,90€

Recettes de la section d'exploitation: 5 349€

Dépenses de la section d'investissement : 3786 €

Recette de la section d'investissement : 4 144€

Le conseil municipal adopte le budget photovoltaïque à l'unanimité.

4. Budget de la commune

Le président expose les chiffres du budget de la commune

Recettes de la section de fonctionnement :364 636€

Dépenses de la section de fonctionnement :291 814€

Dépenses de la section d'investissement: 751 100€

Recette de la section d'investissement : 760 328€

Les investissements 2019 sont surtout la réhabilitation des 3 maisons de Coutieux et la chaufferie bois.

Il est proposé une augmentation de 10% des impôts sur le foncier non bâti ce qui représentera une augmentation de 900€ pour le budget de la commune. Cette augmentation se justifie car ce taux est très faible à Luc sur Aude quand on le compare avec les autres communes du Département.

Sur cette année il y a beaucoup d'enjeux dus à des mouvements importants de flux financiers : il y a des dépenses à avancer, des subventions à recevoir, dans le budget prévu, une partie des dépenses sont financées par les subventions mais les délais de versement des subventions pouvant être décalés cela peut affecter considérablement la trésorerie de la commune. Ce sera le point critique de l'exécution de ce budget en 2019.

Le conseil municipal adopte le budget de la commune à l'unanimité

Le conseil municipal adopte l'augmentation de prix de la taxe sur le foncier non bâti de 10% à 6 voix pour et 1 voix contre.

5. Subventions aux associations

Malgré une année 2019 qui s'annonce difficile, le conseil municipal souhaite soutenir la vie associative du territoire :

1000 € École de Luc sur Aude

250 € AREP (Accueil Ado de Couiza)

150 € Aude nature

90 € Comité audois du mouvement de la Paix

75 € Association pour la promotion et développement de la musique de Quillan

150€ Ludothèque

Total 1715€

6. Arrêt de bus pour les handicapés

Les agents du service des transports de la Région sont venus solliciter Mr le Maire pour faire construire un quai spécialisé pour les handicapés à l'endroit de l'arrêt de bus car il existe actuellement des subventions pour ce genre de projet. Nous déclinons la proposition

compte tenu que nous n'avons pas identifié de besoins spécifiques dans ce domaine actuellement ; par contre, dans la mesure où le besoin existerait la municipalité assumerait son rôle.

La séance est levée par le président à 22:44

Le Maire
Jean Claude Pons

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J.C. Pons', with a horizontal line underneath.